



Procès-verbal du Comité Directeur en date du 24 Septembre 2021 au Golf de Touraine Château de la Touche 37510 Ballan-Miré

Présents : François JONEAUX, Marie POUPART-LAFARGE, Christian ROLDE, Jean-Robert NUZZACI, Gilles MOREAU, Noëlle BORDEAUX, Thierry BASTARD, Roland MARION, Frédéric KOELTZ, Jean-Michel CAILLIAU, Michel NAULEAU et Jean-Michel JALLET.

Absents ayant donné pouvoir :

- Nicole DELAOUTRE a donné pouvoir à François JONEAUX ;
- Jean-Guy SENOCQ a donné pouvoir à Gilles MOREAU ;
- Antonin LUZUY a donné pouvoir à Frédéric KOELTZ ;

Assistant à la Réunion : Raphaël ARNOULT et Damien MOLLET

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du dernier Comité
2. Point sur l'activité
3. Gestion du terrain 2022
4. Réponse à Michel JALU sur retour des machines terrain
5. Point Sportif
6. Questions diverses

En préambule, Michel NAULEAU demande à prendre la parole et présente des excuses au Secrétaire Général et au comité sur les propos déplacés qu'il a tenu lors du comité du mois de juin.

1. Approbation du PV du dernier Comité

Sans remarque particulière ce dernier est adopté à l'unanimité.

2. Point sur l'activité

COTISATIONS : Nous continuons l'augmentation régulière de membres en 2021.

POINT FINANCIER : Les mois d'Août et Septembre ont été relativement bons avec de nombreux visiteurs.

Nous connaitrons bientôt les conditions pour le remboursement du PGE.

La trésorerie à mi-septembre est très bonne et devrait nous permettre de finir l'année sans difficultés avec un résultat légèrement positif.

CHIFFRE D'AFFAIRES D'AOUT 2021

Nom du compte	Réalisé en août 2019	Réalisé en août 2021	ECART 2019/2021
Cotisations	3 667 €	3 163 €	- 504 €
BE GOLF	0 €	4 389 €	4 389 €
Green fees	26 587 €	22 981 €	- 3 606 €
Droits de jeux	2 771 €	4 589 €	1 818 €
Packs entreprises	0 €	- €	- €
Marge du PROSHOP - CA 2019 = 7 029 € / CA 2021 = 5 358 €	1 855 €	1 593 €	- 262 €
Enseignements	0 €	- €	- €
Practice	3 579 €	4 417 €	838 €
Locations matériels	2 849 €	2 670 €	- 179 €
			- €
TOTAUX	41 308 €	43 802 €	2 494 €

CHIFFRE D'AFFAIRES DE SEPTEMBRE 2021

Nom du compte	Réalisé en septembre 2019	Réalisé en septembre 2021	ECART 2019/2021
Cotisations	5 039 €	2 063 €	- 2 976 €
BE GOLF	0 €	3 723 €	3 723 €
Green fees	22 645 €	18 805 €	- 3 841 €
Droits de jeux	8 204 €	6 986 €	- 1 218 €
Packs entreprises	0 €	3 150 €	3 150 €
Marge du PROSHOP - CA 2019 = 15 547 € / CA 2021 = 7 565 €	55 €	2 344 €	2 289 €
Enseignements	1 100 €	3 767 €	2 667 €
Practice	4 940 €	5 543 €	603 €
Locations matériels	3 177 €	2 796 €	- 380 €
			- €
TOTAUX	45 159 €	49 176 €	4 017 €

3. Gestion du terrain 2022

La commission Terrain s'est réunie à plusieurs reprises dans l'optique du Budget 2022 car des investissements et frais supérieurs aux années antérieures seront à supporter, comme relatés ci-dessous.

MATERIEL :

- La nouvelle tondeuse à Fairway est arrivée
- Gros soucis avec la tondeuse à green, il va falloir faire quelques frais en attendant la nouvelle
- L'un des gator (le vieux) n'a plus de frein, impossible à réparer pour le moment
- Devis à 13 500€ pour un Shockwave (passé cet hiver sur les fairways avec une location à 1 600€)

INVESTISSEMENTS :

- **Aire de lavage parc machine** : plusieurs devis sont réceptionnés avec de grosses variations de prix entre 35.000€ et 55.000€ TTC, notamment en raison du terrassement à réaliser et des solutions proposées.

Nous adressons un mail à Mr BOUDON, référent de la Gestion de l'eau auprès de la FFG, afin d'estimer la faisabilité d'une subvention auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne.

Nous ne souhaitons pas payer 20 k€ pour le montage de ce dossier sans la certitude d'obtenir une subvention sur les investissements liées aux économies d'eau ; ceci s'annonce difficile car les autres éléments mis en place par notre Golf (sondes d'humidité et de température, variateur de pompe, pluviomètre, aide à l'arrosage) ou à venir (station de pompage, individualisation des arroseurs, drainage, sablage des fairway, regarnissage ...) pour la gestion de l'eau sont parfaitement maîtrisés.

Affaire à suivre, avec un possible report en 2023, voire 2024.

- **Station de pompage** : 2 devis dont 1 validé par le Comité pour 42 000€ TTC ; les travaux devraient pouvoir débuter en fin d'année si TERIDEAL reçoit le matériel en temps et en heure...

ENTRETIEN :

Une invasion de « Dollar-Spot », liée aux très mauvaises conditions météorologiques de cet été, a sérieusement endommagé nos fairways.

Les traitements de ce champignon auraient couté près de 25 000€, mais trop tardifs dans la saison avec une inconnue sur le % de fairways contaminés et n'auraient pas empêché un traitement de fond dont réensemencement.

Damien a donc fait le nécessaire pour protéger les Greens qui sont restés très bons - coût spécifique de 5 000€.

Une « *Gazette - spécial Terrain* » sera adressé prochainement sur ce dossier.

- **Semences :**

Un réensemencement sur près de 8 hectares bien abîmés est donc nécessaire : des devis ont été faits pour chiffrer les interventions possibles : regarnissage des fairways pour éviter les attaques trop violentes de maladies tout en économisant l'eau pour les étés à venir. Possibilité d'externaliser cette prestation d'ensemencement pour 3 000€ environ.

Après explications de Damien MOLLET, le Comité vote et décide à l'unanimité de retenir la solution de réensemencement pour environ 9.000€ de semences, à commencer dès que possible.

- **Ponts :** le sujet de la solidité des ponts (barrières de protection et fond) revient à la surface. Les tapis de practice posés il y a des années sont usés et donnent un aspect de non entretien, sujet déjà levé en 2016 pour à minima réparer les barrières de protections (2 000€ hors main d'œuvre).

L'unanimité est faite sur une réfection (3/13/17 à minima) dans l'idée du pont du départ du 9 (buse + grave). Pour info, le Golf du Cognac a réalisé cela avec 2000€ de maçonnerie pour chaque pont refait.

Le comité décide à l'unanimité de refaire les ponts du 13, 17 et celui du 2 au 3 sur le même principe.

- **Sablage /Drainage des fairways :** il avait été évoqué le sablage des fairways sensibles (zones proches de l'eau du 1-17-18 ainsi que le 2 et le 4). 240 tonnes à mettre pour environ 6 500€ pour le seul sablage. Un décompactage complet de ces zones par une société extérieure (avec micros fentes de 15 cm + injection de gravier et sablage) pourrait être réalisée pour 40 000€ TTC avec le sable et les graviers.

Le Comité décide à l'unanimité de réaliser un sablage sur les trous 2 et 4 pour tester l'efficacité du traitement.

Il apparaît illusoire, pour l'instant, de drainer les Trous 1-17-18 tant que l'évacuation des ruisseaux qui débordent tous les ans n'est pas accélérée par une buse d'évacuation + conduit passant sous la route plus larges avec accord de notre voisin (un contact avec la Mairie + Le Château de Vau, vont être assurés)

- **Gestion des arbres :** après sa 1^{ère} visite en août, la première intervention de Mr Renard (officier retraité des Eaux & Forêts) se fera mi-octobre avec Damien et identifiera la cinquantaine d'arbres qui menacent de se casser ou de tomber sur

le terrain. Nos Président et Green-keeper doivent assurer prioritairement la sécurité du personnel et celle de nos membres ou des joueurs extérieurs. Il restera néanmoins à bien caler les règles d'abattage et le coût de l'intervention sera présenté au prochain Comité.

Pour la biodiversité, Michel Nauleau rappelle que l'on doit éviter les plantes invasives et supprimer les chardons qui essèment par le vent et colonisent des territoires puis développe les contraintes diverses qui seront communiquées dans un document technique via la Gazette.

4. Réponse à Michel JALU sur retour des machines terrain

Michel JALU, par l'intermédiaire de Leclerc-Soradis a fait parvenir à l'association un courrier A.R. lui demandant, pour le 1^{er} octobre 2021 à 10h00, de bien vouloir lui mettre à disposition les deux machines (Terra Floa avec regarnisseur et Terra Spike SL6) prêtées gratuitement à l'association pendant près de 5 années.

Jean-Michel JALLET rappelle que le Comité n'a jamais reconnu la validité du « *contrat* » produit par notre ancien Président en soulignant tant l'invraisemblance d'un document antidaté de plusieurs mois avant la livraison et même la commande du matériel, que l'absence de pouvoir de Michel JALU pour signer un tel document sans autorisation du Comité, dont par ailleurs nul n'avait jamais entendu parler...

Le Comité a souhaité clore ce dossier en bonne intelligence et voté la restitution du matériel par un vote de 12 voix Pour, 2 Contre et 1 abstention.

Dans la foulée, Le Comité a mandaté son Président pour demander à Michel JALU la possibilité de différer d'une quinzaine de jours le retour des 2 machines, ce qui aurait été très utile pour un réensemencement immédiat des fairways suivant la météo, mais ce dernier a refusé, montrant ainsi, une fois de plus, l'intention de nuire à l'association.

5. Point Sportif

Jean-Robert NUZZACI rappelle en préambule que notre école de golf compte 109 élèves dont 60 sont scolarisés dans les écoles de Tours-Métropole. La mise en route est plutôt bonne malgré ce nombre important d'enfants.

Présentation est faite des bons résultats qui se poursuivent !

Individuels :

Victoire de Raphaël JUSSEAUME devant Aaron VAN HAUWE au GP U14 Majeur de St Emilion et une magnifique victoire d'Aaron lors de la Juniors Cup Internationale sur le Golf d'Evian.

Equipes :

Vétérans : 12èmes de qualif et victoire pour se maintenir en 1^{ère} division

Coupe de France des clubs : Touraine 26^{ème} sur 32, ça progresse!

Seniors Dames : 3^{ème} division au Château d'Avoise, belle 8^{ème} place et maintien dans la division

Seniors Messieurs : Promotion Seniors au Val de l'Indre, une 4^{ème} place qui ne permet pas (sauf surprise fédérale) de monter en 4^{ème} division

A venir :

3^{ème} division Messieurs à Albi pour notre équipe 1

Coupes du Centre 1 (Ardrée) et 2 (Cheverny)

Calendrier sportif 2022 :

Nous avions envisagé au calendrier 2022 :

- 2^{ème} Division Messieurs (si montée cette année) = probablement du 5 au 8 mai
- Trophée Seniors les 17/18 mai (décalé si 2^{ème} division)
- Jeux Nationaux du Sport Entreprise : 26/27 mai (officiel, report de 2021)
- Classic Mid-Am et GP Seniors (27/28 Août)
- Grand-Prix : 17/18 Septembre

Le Comité vote à l'unanimité et répond favorablement à une demande nouvelle de la Ligue pour accueillir un GP Majeur U14 en 2022.

Nous attendons de connaître l'issue de la 3^{ème} division Messieurs pour modifier ce calendrier, en nous laissant la possibilité de ne pas reporter la classic Mid-Am et le GP Seniors de fin août et fixer à 5 maximum les rdv sportifs officiels.

Divers :

La 12^{ème} édition du Grand-Prix de Touraine a rassemblé 110 joueurs et a reçu le soutien de nombreux bénévoles que nous remercions !

Le Maire de Ballan-Miré est venu remettre un prix spécial à Raphaël JUSSEAUME, notre Champion de France Benjamin, lors de la remise des Prix du Grand-Prix.

Le DÎNER DU SPORT est de nouveau décalé au 20 Novembre (pour éviter le pont du 11 novembre)

6. Question Diverses :

- Réunion de la Commission Avenir présidée par Roland Marion pour mettre en phase les valeurs et la vocation du Golf de Touraine, une autre suivra pour fixer les ambitions, le 13 octobre prochain à 18h00.
- Intervention d'un fiscaliste pour traiter certains dossiers notamment la Taxe d'Habitation payée par l'association déjà taxée au titre de la CFE. Nicolas Hallais, membre du club sera approché pour cela.
- Copropriété : Jean-Michel JALLET souligne qu'après une rencontre avec le syndic actuel il est apparu à un autre copropriétaire présent, Monsieur LEFRANC, comme à lui-même le peu d'intérêt que présentait ce dossier pour le cabinet BROSSET. Mr LEFRANC et notre Secrétaire Général proposent de mettre fin à son mandat et de reprendre la gestion de celle-ci composée de quatre copropriétaires. Mandat est donné en ce sens pour l'AG du 27 septembre prochain.
- Michel Nauleau a rencontré Gilles DECROIX, élu en charge du développement durable au Conseil Municipal de Ballan-Miré : ce dernier a proposé à notre association de recevoir les jeunes élèves de l'école Primaire de Ballan-Miré par groupes et de leur faire découvrir nos actions entreprises dans le cadre du Label Argent Biodiversité, cet accueil étant couplé à une animation-découverte de notre sport.

Nous souhaitons pérenniser les bonnes relations avec la Mairie et allons lui demander, de notre côté, de développer toute aide qu'elle pourrait porter ou trouver indirectement pour le développement de notre Ecole de Golf qui fait le plein aujourd'hui ; c'est un dossier que nous allons finaliser en 2022.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h15.

Le Président



François JONEAUX

Le Secrétaire Général



Jean-Michel JALLET